



Communiqué de presse

Paris, le 4 Mars 2009

## **LE GROUPE MACIF ET MEDICIS OFFICIALENT LEUR PARTENARIAT ET AFFIRMENT LEURS AMBITIONS SUR LE MARCHÉ DES PROFESSIONNELS ET INDEPENDANTS**

**Après une phase test, pour laquelle un protocole d'accord avait été signé en 2006, le groupe Macif et Médicis (Mutuelle retraite des indépendants) officialisent leur partenariat sur la retraite des commerçants et réfléchissent désormais à son élargissement en terme d'offre de produits de prévoyance et d'épargne afin d'appréhender l'ensemble du marché des professionnels indépendants.**

### **LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT ACTUEL**

Ancrés dans le secteur de l'économie sociale et partageant des ambitions communes en matière de développement sur leurs marchés respectifs, le groupe Macif et Médicis ont souhaité développer un partenariat dans le but de proposer une offre à forte valeur ajoutée à leurs adhérents.

Les deux mutuelles interviennent dans le secteur du commerce à travers deux approches spécifiques :

- le groupe Macif propose aux professionnels indépendants et commerçants une offre assurantielle globale dans les domaines de l'IARD, de la prévoyance, de la santé et des risques privés. Aujourd'hui, ce sont près de 323 000 professionnels qui en bénéficient.
- Médicis, acteur spécialiste de la retraite complémentaire en points, propose à ses 163 000 adhérents les solutions d'épargne retraite les mieux adaptées aux besoins très spécifiques des commerçants, et désormais, de tous les chefs d'entreprise indépendants (commerçants, artisans, professions libérales).

A travers ce partenariat, **les deux mutuelles enrichissent respectivement leurs gammes de produits en croisant leurs canaux de distribution.** Le groupe Macif entend ainsi renforcer sa présence sur le marché des professionnels du commerce avec une offre d'épargne retraite dédiée aux indépendants. Médicis, quant à elle, peut enrichir son offre à destination des commerçants en s'appuyant sur le savoir-faire et le réseau Macif.

### **UNE OFFRE CROISEE DANS LES DOMAINES DE LA RETRAITE ET DE L'EPARGNE SALARIALE**

La phase de test a permis de confirmer que les commerçants sont en attente de produits très spécifiques en fonction de leur profil d'activité. Le test a également validé la pertinence du mode de commercialisation croisée. Aujourd'hui, le partenariat Macif - Médicis se traduit par la distribution :

#### **► Du produit Médicis Retraite Madelin dans le réseau Macif**

La Macif propose à ses sociétaires de souscrire à l'offre Médicis Retraite Madelin, un produit d'épargne retraite « Loi Madelin » conçu pour et par des commerçants. Il s'agit d'un système retraite par points avec des cotisations déductibles fiscalement, qui assure un taux de rendement retraite moyen de 7% sur une carrière<sup>1\*</sup>.

Contrat sur mesure, il se décline en 3 options offrant chacune 10 classes de cotisations. Très souple, il permet au chef d'entreprise de changer de classe de cotisation au sein de l'option souscrite en fonction de ses capacités d'épargne retraite. Il se concrétise par une sortie sous forme de rente viagère, avec une réversion de 60% des droits du titulaire, comprise dans le tarif du produit.

---

<sup>1</sup> Chiffre 2008

## ► Du produit Macif Médicis Epargne Salariale dans les réseaux Macif et Médicis

Le groupe Macif a développé pour Médicis une offre originale d'épargne salariale dédiée aux petites structures du commerce composée de « Macif Médicis épargne salariale projets » (PEI) et « Macif Médicis épargne salariale retraite » (PERCO-I). Ces produits sont distribués aux commerçants dans les réseaux des deux mutuelles.

Simple et facile à mettre en place, « Macif Médicis Epargne Salariale » concerne tous les salariés comptant 3 mois d'ancienneté et le chef d'entreprise qui peut également en bénéficier. Les épargnants ont accès à 5 fonds communs de placement et peuvent choisir le type de gestion financière qui leur convient le mieux : gestion pilotée ou gestion libre.

## DEMAIN, UN PARTENARIAT AU DELA DE LA RETRAITE, POUR TOUS LES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS

Le groupe Macif et Médicis vont progressivement étendre la distribution croisée de leurs produits au-delà de la retraite, afin de répondre plus largement à l'ensemble des besoins des professionnels indépendants :

### ► Distribution de l'offre retraite Médicis dans le réseau Macif pour tous les indépendants

Le produit Médicis Retraite PERP, produit en points permettant aux chefs d'entreprise de compléter leur retraite « Madelin », mais aussi aux conjoints et proches ne travaillant pas dans l'entreprise **de se** constituer une épargne retraite, viendra progressivement compléter l'offre retraite Médicis déjà proposée dans le réseau Macif et ce au bénéfice de tous les professionnels indépendants.

### ► Enrichissement de l'offre Médicis avec les offres prévoyance / épargne / assurance-vie du groupe Macif

Au-delà de son rôle de spécialiste de la retraite en points, Médicis intégrera progressivement des produits Macif dans sa gamme, dans le domaine de la prévoyance, de l'épargne et de l'assurance-vie au travers d'une synergie entre Médicis et Mutavie, la branche assurance-vie du groupe Macif.

## A propos du groupe Macif

Le groupe Macif couvre les besoins de ses 4,737 millions de sociétaires en assurances de biens, assurances de personnes, épargne, crédit, assistance, services à la personne. Gérant plus de 15 millions de contrats au 1er janvier 2008, la Macif est la première société d'assurance automobile et deux-roues avec 5,649 millions de véhicules assurés. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros en 2007. Plus d'informations sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr)

### Contact Presse groupe Macif :

Julie Terzulli - Tél : 01 55 31 62 67 – [jterzulli@macif.fr](mailto:jterzulli@macif.fr)

## A propos de Médicis

Créée en 2004 dans le prolongement d'Organic Complémentaire, Médicis est la première mutuelle spécialisée dans la retraite complémentaire des chefs d'entreprises commerciales avec 163 000 adhérents. En 2008, Médicis a réalisé un chiffre d'affaire de 86,5 millions d'euros et géré 2,3 milliards d'euros d'actifs. Exerçant dans le secteur de l'économie sociale, Médicis est régie par le code de la Mutualité et membre de la FNMF. Plus d'infos : [www.mutuelle-medicis.com](http://www.mutuelle-medicis.com)

### Contact presse Médicis :

Isabelle Augaudy – Tél : 01 44 34 47 33 – [contactpresse@mutuelle-medicis.com](mailto:contactpresse@mutuelle-medicis.com)